



Formulaire de dépôt de projets pour l'obtention de plants d'arbres



Municipalités, organismes sociaux, écoles, prévoyez dès maintenant votre participation aux activités du Mois de l'arbre et des forêts 2020!

À l'intérieur, vous trouverez :

- une invitation à organiser des distributions de plants d'arbres ou d'autres activités éducatives visant à développer une culture forestière;
- une liste de suggestions d'activités éducatives;
- le formulaire de dépôt de projets pour l'obtention de plants.



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE



Forêts, Faune
et Parcs

Québec 

Shawinigan, le 12 février 2020

LE MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2020

INVITATION SPÉCIALE À CÉLÉBRER EN MAI LE MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

ORGANISEZ DES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION ET PLANTEZ DE JEUNES ARBRES!

Madame,
Monsieur,

Cette année encore, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs organise, en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice (AFVSM), le Mois de l'arbre et des forêts (MAF), qui se déroulera tout au long du mois de mai 2020.

Pour l'occasion, vous êtes invités à planifier une activité dans votre milieu, comme celle très appréciée de la distribution gratuite de plants d'arbres à la population. Vous trouverez en annexe d'autres suggestions d'activités éducatives visant à développer une culture forestière. Une fois que vous aurez fait votre choix de plants d'arbres et que votre activité de distribution sera élaborée, veuillez retourner le formulaire de dépôt de projets ci-joint, dûment rempli, à l'**AFVSM**. Vous pouvez l'envoyer :

- par courrier au 500, avenue Broadway, bureau 210-220, Shawinigan (Québec) G9N 1M3;
- par télécopieur au 819 536-4002;
- par courriel à primaire@afvsm.qc.ca.

L'AFVSM veillera à inscrire votre projet dans le calendrier des activités régionales qui paraîtra dans le **cahier spécial du MAF** de votre quotidien « **Le Nouvelliste** » le **samedi 25 avril 2020** ainsi que dans le **calendrier des activités de toutes les régions**, disponible sur le **site Web du Ministère** dès le **1^{er} mai 2020**.

Nous vous invitons également à planter un arbre, un geste simple qui rappelle que **la Mauricie est une région forestière, que l'arbre et la forêt sont au cœur de notre vie sociale, récréative et économique et que leur place est appelée à croître**.

Le Ministère et l'AFVSM vous remercient de l'importance que vous accordez à cette invitation et comptent sur votre implication et sur votre participation en grand nombre pour faire de ce Mois de l'arbre et des forêts 2020 un franc succès.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Angéline Fourchaud
Directrice
Association forestière de la Vallée du St-Maurice

Marc-André Boivin
Directeur général du secteur central par intérim
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Suggestions d'activités éducatives à tenir dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts

« Une activité éducative vise à acquérir des connaissances et à développer une culture forestière »

Journée, Semaine ou Mois de l'arbre

Proclamation d'une journée, d'une semaine ou d'un mois de l'arbre par les autorités municipales, suivie de plantations symboliques à travers la municipalité sur des terrains publics et collaboration avec l'école ou un club d'horticulture.

Plantation de compensation carbone

Plantation de plants d'arbres dans le but de compenser le carbone émis lors de la tenue d'une activité, d'un événement ou autre.

Samedi de l'arbre

Journée consacrée à la sensibilisation de la population relativement à l'importance des arbres dans le milieu de vie.

Verdissement de votre milieu

Plantation de plants d'arbres afin d'augmenter le pourcentage de canopée* de votre milieu.

**La canopée est l'espace utilisé par le houppier des arbres.*

Activité d'information forestière

Organiser un événement à caractère forestier ou tenir un kiosque d'information forestière dans un lieu public avec la participation d'un professionnel forestier de votre secteur ou de l'AFVSM.

Plantation officielle

Plantation avec les autorités scolaires ou municipales.

➤ **Formulaire de dépôt de projets à remplir et à retourner à l'AFVSM au plus tard le mardi 31 mars 2020**

Pour de plus amples informations :

Tél : 819 536-1001 poste 228

primaire@afvsm.qc.ca



CONDITIONS ET RESPONSABILITÉS RELATIVES AUX PROJETS POUR L'OBTENTION DE PLANTS D'ARBRES

Conditions d'admissibilité

- ✓ **Les plants d'arbres sont offerts gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.**
- ✓ Toute demande de plants d'arbres doit s'inscrire dans le cadre d'un **projet éducatif**.
- ✓ Seuls les écoles, municipalités, organismes à but non lucratif ou députés peuvent déposer un ou des projets en vue d'obtenir des plants d'arbres.
- ✓ **Ne sont pas acceptés :**
 - tout projet qui entrerait en concurrence avec une pépinière ou un producteur horticulteur privé;
 - tout projet de revitalisation de rive;
 - tout projet réalisé à des fins commerciales, de revente ou ornementales.
- ✓ **Les projets doivent nous être soumis au plus tard le mardi 31 mars 2020.**

Objectifs généraux

Le projet éducatif faisant l'objet de la demande de plants d'arbres doit viser à :

- sensibiliser la population à l'importance environnementale, économique et sociale de l'arbre et des forêts;
- permettre à la population d'acquérir les connaissances élémentaires sur l'arbre et les soins qu'il nécessite;
- inciter la population à poser des gestes concrets d'entretien et d'amélioration de son environnement.

Engagements du demandeur

Le demandeur s'engage à :

- utiliser et distribuer gratuitement les plants fournis par le MFFP à des fins éducatives;
- prendre entièrement à sa charge la livraison des plants qui se fera le **13 mai 2020**, à la pépinière de Grandes-Piles;
- **préciser lors de la promotion et de la distribution que les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);**
- assurer l'entretien des plants;
- **Il n'y a plus de plants en caissette cette année. Retournez les sacs tissés (en polypropylène) au bureau de l'AFVSM au plus tard deux semaines après la tenue de votre projet. Ces sacs contiennent habituellement les essences feuillues suivantes : érable à sucre, érable rouge et bouleau jaune. Après le 14 juin 2020, des frais de 1 \$ par sac tissé seront exigés. Nous ne reprenons pas les autres sacs en plastiques.**

[]
initiales

[]
initiales

Engagements de l'AFVSM pour les projets retenus

Confirmer les essences et le nombre de plants accordés au moins deux jours avant la distribution ayant lieu à la pépinière de Grandes-Piles pour coordonner leur prise en charge.

Durée de l'entente

La présente entente s'applique aux activités de distribution réalisées par le demandeur entre le 1^{er} mai 2020 et le 30 juin 2020. Elle prend effet à la date de signature et se termine lors de la remise des sacs tissés au bureau de l'AFVSM. S'il manque un ou plusieurs sac tissés, l'entente ne prendra fin que lors du règlement complet et final de la facture pour les sacs tissés manquants.

Pour : _____
 (organisme demandeur)

Signature : _____
 (responsable)

Date : _____

Pour : AFVSM

Signature : _____

Date : _____



Mois de l'arbre et des forêts 2020
FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJETS
POUR L'OBTENTION DE PLANTS D'ARBRES
Protocole d'entente



1. Coordonnées de l'organisme demandeur

Nom du demandeur (municipalité, organisme, école) : _____

Adresse : _____

Ville ou municipalité : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ télécopieur : _____

2. Responsable du projet éducatif

Nom de la personne responsable du projet : _____

Téléphone bureau : _____

Autre téléphone : _____
(Facultatif)

Courriel : _____

Pour les projets destinés au grand public, veuillez préciser ci-contre les coordonnées (courriel ou téléphone) qui peuvent être fournies au citoyen pour répondre à ses questions. S'il s'agit des mêmes coordonnées que celles de la personne responsable du projet, n'indiquez rien.

3. Description du projet éducatif

Nom du projet : _____

Description du projet : _____

Nombre estimé de participants à l'activité : _____

De quelle façon allez-vous promouvoir votre activité : _____

Type(s) d'activité(s) prévue(s) dans le projet

Veuillez cocher la ou les case(s) qui s'applique(nt)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Activité de sensibilisation | <input type="checkbox"/> Réseautage |
| <input type="checkbox"/> Atelier | <input type="checkbox"/> Sensibilisation |
| <input type="checkbox"/> Distribution d'arbres | <input type="checkbox"/> Sur invitation |
| <input type="checkbox"/> Formation | <input type="checkbox"/> Distribution de compost |
| <input type="checkbox"/> Plantation | <input type="checkbox"/> Autre, précisez _____ |

Clientèle visée par le projet

Veuillez cocher la ou les case(s) qui s'applique(nt)

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Grand public |
| <input type="checkbox"/> Résidents d'une municipalité |
| <input type="checkbox"/> École |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez _____ |

NOTE IMPORTANTE : Les municipalités doivent fournir une résolution du conseil municipal qui approuve le projet. Les écoles doivent fournir une approbation du projet par leur direction.

_____ initiales

4. Lieu et date des activités liées aux projet éducatif

Nom de l'endroit où les activités auront lieu : _____
 (exemples : caserne, garage municipal, bibliothèque)

Adresse de l'endroit : _____

Ville ou municipalité : _____ Code postal : _____

Date de début : 2020/ / /
 mois jour

Date de fin : 2020/ / /
 (Si sur plus d'une journée) mois jour

Veuillez inscrire ci-contre l'heure de début et l'heure de fin de l'événement. Si le projet éducatif s'étend sur plusieurs jours et que les heures de début et de fin varient selon la journée, veuillez préciser les heures de début et de fin pour les différentes journées.

heure de début : _____

heure de fin : _____

5. Description de la commande de plants d'arbres

Veuillez remplir cette partie afin de nous indiquer le nombre de sacs de plants demandés par essence. Les essences offertes, et décrites ci-dessous, sont sujettes à des modifications selon l'inventaire disponible.

 Érable à sucre Préfère un sol riche, profond et bien drainé. Une exp. mi-ombragée dans un endroit abrité du vent. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 15 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Épinette blanche Pousse dans des sols variés, supporte l'ombre, mais préfère le soleil. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 10 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Érable rouge Préfère un sol humide et une exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur adulte : 13 m. Largeur cime : 13 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Épinette rouge Préfère un sol profond et bien drainé. Supporte très bien l'ombre. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 10 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Cerisier tardif Préfère un sol riche, profond et humide et une exposition ensoleillée. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 10 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Épinette noire Préfère un sol humide et frais et une exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur adulte : 12 m. Largeur cime : 5 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Bouleau jaune (merisier) Préfère un sol riche, profond et humide et une exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 15 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Pin rouge Peu exigeant en qualité du sol, exposition ensoleillée ou mi-ombragée à titre préventif. Hauteur adulte : 25 m. Largeur cime : 10 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Chêne rouge Préfère un sol riche et drainé et une exposition ensoleillée. Hauteur adulte : 24 m. Largeur cime : 24 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Pin blanc Préfère un sol riche et frais, exposition ensoleillée ou mi-ombragée à titre préventif. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 7 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Noyer noir Préfère un sol profond, riche et frais. Essence rustique. Hauteur adulte : 25 m. Largeur cime : 20 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Mélèze laricin Préfère un sol humide, léger et bien drainé, une exposition plutôt ensoleillée. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 10 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac
 Chêne à gros fruits Préfère un sol profond et frais. Essence indigène rustique. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 20 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac	 Caryer cordiforme Préfère un sol riche, profond et bien drainé, une exp. mi-ombragée, un endroit abrité du vent. Hauteur adulte : 20 m. Largeur cime : 15 m.	Nb de sacs <input type="text"/> 50 plants / sac

Les caractéristiques des essences d'arbres sont tirées du « Répertoire des arbres et arbustes ornementaux » d'Hydro-Québec, édition 2005.

TOTAL en nombre de plants (Nombre de sacs x 50)

initiales



Mois de l'arbre et des forêts 2020
FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJETS
POUR L'OBTENTION DE PLANTS D'ARBRES
Protocole d'entente



6. Collecte de la commande de plants d'arbres

Coordonnées de la personne qui viendra récupérer les plants le jour de la distribution à la pépinière de Grandes-Piles.
NOTE IMPORTANTE : En l'absence de personne désignée responsable, votre commande sera considérée comme INVALIDE.

Nom de la personne responsable de la récupération des plants : _____

Nom de son organisme : _____

(Si même que demandeur, le mentionner)

Téléphone pour rejoindre la personne responsable : _____

Pour les commandes assurées par la MRC Maskinongé, cochez ici

L'AFVSM ne s'engage pas à accepter toutes les demandes et peut modifier le nombre de plants alloués aux projets. Les demandeurs devront aller chercher les plants à la pépinière de Grandes-Piles du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs située au 210, route 155 à Grandes-Piles. Les quantités finales de plants seront confirmées au plus tard le lundi 11 mai.

 initiales

CUEILLETTE DES PLANTS À LA PÉPINIÈRE
DE GRANDES-PILES PRÉVUE LE :
MERCREDI 13 MAI 2020

Je passerai prendre mes plants à la pépinière en :

avant-midi

après-midi

Note : Les plants sont disponibles à cette date
seulement.

Quantité d'affiches du Mois de l'arbre et des forêts que je
 souhaiterais obtenir : _____

Faites parvenir **les 4 pages** de ce formulaire paraphées (**INITIALÉES**) par courrier ou par télécopieur à :

AFVSM
 500, avenue Broadway bureau 220
 Shawinigan (Québec)
 G9N 1M3
 Télécopieur : 819-536-4002

Vous pouvez également numériser le formulaire et le transmettre à Hélène Bélanger au courriel suivant :
primaire@afvsm.qc.ca

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UN PROJET : MARDI LE 31 MARS 2020

 initiales